Offre de formation de l'institut du CDEF de la Gironde

Catalogue des formations

2024

V7 du 28/03/2024

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION

gironde.fr /institut-cdef

L'institut du centre départemental de l'enfance et de la famille

Gironde LE DÉPARTEMENT

Sommaire

Mentions générales	p.1
FORMATIONS LONGUES	
Prendre un poste en protection de l'enfance	p.3
Transgressions sexuelles et protection de l'enfance : Prévenir, repérer, accompagner	p.4
FORMATIONS EN LIGNE	
MOOC Protection de l'enfance	p.5
MOOC Les professionnels de santé acteur de la protection de l'enfance	p.6
FORMATIONS COURTES	
Autorité parentale	p.7
Comment mettre en place l'accompagne traceur ?	p.8
Communication non verbale à destination des tout-petits	p.9
Droits et obligations des fonctionnaires	p.10
Participation et Développement du pouvoir d'agir des personnes accueillies	p.11
Initiation à la communication positive	p.12
Le développement de l'enfant de 0 à 10ans	p.13
Le principe de Laïcité en protection de l'enfance	p.14
Les écrits professionnels éducatifs	p.15
Les fondamentaux de l'écrit	p.16
Maturité ludique	p.17
Méthodologie des retours d'expérience	p.18
Prendre soin de soi pour prendre soin des autres	p.19
Prescription et administration de vaccins	p.20
Réaliser des certificats infirmiers	p.21
Secret professionnel et secret partagé	p.22
Evaluation de la minorité et de l'isolement	p.23

Document édité par l'Institut du CDEF de la Gironde, prestataire de formation, enregistré sous le numéro 75331284233.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Article L6352-12 du code du travail.

Contact : CDEF-INSTITUT@gironde.fr

Mentions Générales

Les formations de l'Institut sont adaptées sur mesure, à la demande du bénéficiaire. Un délai de 2 mois peut être nécessaire entre la commande et la réalisation de la formation.

En plus des thématiques abordées dans notre catalogue, nous pouvons créer des formations sur mesure. Adressez-vous à CDEF-INSTITUT@gironde.fr, nous nous engageons à vous répondre sous une semaine.

Pour toute situation de handicap nécessitant une adaptation de l'offre de formation, merci de contacter CDEF-INSTITUT@gironde.fr afin que nous puissions vous accueillir dans les meilleures conditions.

L'Institut de formation du CDEF de la Gironde accepte en priorité les demandes collectives de formation émanant de structures ou établissement souhaitant former leurs professionnels sur des thématiques présentées au catalogue. Les dates des sessions sont déterminées avec l'établissement demandeur. Elles sont ensuite communiquées aux apprenants au moins 3 semaines avant le début de la formation.

Concernant les demandes individuelles, il est toujours possible d'adresser une demande à l'Institut à l'adresse CDEF-INSTITUT@gironde.fr. Si une thématique ou la composition d'un groupe permet l'accueil de demandes individuelles, l'Institut vous communiquera les informations relatives aux dates retenues, aux tarifs applicables et à l'organisation de la formation au moins 1 mois avant

Nous sommes joignables par mail du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30.

Le règlement intérieur applicable aux formations délivrées par l'Institut doit être consulté avant toute formation sur notre page internet : gironde.fr/institut-cdef

L'institut de formation est un établissement de droit public, non assujettie à la TVA, sur le fondement de l'article 261 du Code Général des Impôts. Les tarifs indiqués concernent l'ingénierie pédagogique de la formation, ainsi, en fonction du lieu de la formation et des intervenants, des frais supplémentaires liés aux déplacements peuvent être facturés.

Vous trouverez ci-dessous les fiches descriptives des différentes formations proposées par l'Institut du CDEF de la Gironde. Celles-ci comportent différentes informations chiffrées :

- Le taux de satisfaction représente le pourcentage d'apprenants ayant répondu de manière positive à la question de leur satisfaction après la formation lors d'un questionnaire à froid.
- Le taux d'accomplissement correspond au nombre de professionnel inscrit ayant terminé la formation. *Ce chiffre est nécessairement bas pour les formations de type MOOC, car elles sont accessibles sur internet et ouvertes à toutes et à tous gratuitement, sur simple inscription.*

Formation Longue

L'institut du centre départemental de l'enfance et de la famille | Gironde LE DÉPARTEMENT

PRENDRE UN POSTE EN PROTECTION DE L'ENFANCE

Durée : 20 jours

Groupe: 12 personnes.

Formateur :
- Deux psychologues.
- Un psychiatre.
- Un juriste.
- Deuxspécialistes du travail éducatif.

Animateurs :
Un binôme composé d'éducateurs formés à l'animation de groupe.

Suivi pédagogique :
Thomas Jaux – Chargé de l'institut de formation du CDEF.

Tarifs :
18 000€ pour un groupe ou 2400€ la place.
(Formation de type A.)

Taux de satisfaction des stagiaires :
Nouvelle formation

Taux d'accomplissement :
Nouvelle formation

Sessions 2024 :

Formationinter-établissement :
25 janvier 2024 – 9h30
15 & 16 février 2024
28 & 29 mars 2024
11 & 12 avril 2024
16 & 17 mai 2024
13 & 14 juin 2024
19 & 20 septembre 2024
10 & 11 octobre 2024
14 & 15 novembre 2024
12 & 13 décembre 2024

Public : Tous les nouveaux professionnels au contact direct des enfants. (Veilleur de nuit, éducateur, maîtresse de maison, cadres...). Tout personne encadrant, de manière directe ou indirecte, des personnels éducatifs. Peu importe que le professionnel soit diplômé ou non.

Pré-requis : Aucun.

Objectifs :

Permettre aux professionnels qui prennent pour la première fois leur poste en protection de l'enfance d'avoir les connaissances minimales nécessaires pour effectuer leurs missions. Ces connaissances doivent couvrir dix thématiques jugées indispensables et décomposées dans le programme ci-

Contenu :

Pour chacune des thématiques, 1,5 jour sera consacré à l'étude du thème proposé et 0,5 jour sera dédié à un temps d'analyse des pratiques. Les animateurs en charge de l'analyse des pratiques accompagneront le groupe sur l'ensemble des thèmes.

Jour 1 & 2 : MOOC – Protection de l'enfance.

Jour 3 & 4 : Développement psychoaffectif normal d'un enfant de 0 à 18ans

Jour 5 & 6 : La théorie de l'attachement.

Jour 7 & 8 : Le psycho traumatisme.

Jour 9 & 10 : Le travail avec les familles.

Jour 11 & 12 : Le secret professionnel et le partage d'information à caractère secret.

Jour 13 & 14 : Les écrits professionnels.

Jour 15 & 16 : Les outils de la loi de 2002 et le projet personnalisé.

Jour 17 & 18 : Les comportements violents et les violences sexuelles.

Jour 19 & 20 : Le développement du pouvoir d'agir et l'expertise d'usage.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Evaluation des connaissances en début et en fin de formation.
Apports théoriques, mises en situation et travail en sous-groupe.

*Document édité par l'Institut du CDEF de la Gironde, prestataire de formation, enregistré sous le numéro **75331284233**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Article L6352-12 du code du travail. Contact : CDEF-INSTITUT@gironde.fr*

Formation Longue

Durée : 20 jours

Groupe : 12 personnes

Formateur : Une dizaine de formateurs reconnus dans leurs domaines d'expertises (droit, santé, psychologie, social, éducation…)

Animateurs : Deux binômes composés d'éducateurs formés à l'animation de groupe.

Comité Scientifique :
C. Anton et C. DesclauxSall représentant l'AGEP.
D Brochard et T. JAUX représentant l'Institut du CDEF.
S. Goumi représentant la MITS.
A. Gouttenoire et L. Bloch Université de Droit de Bordeaux.
X. Martinen, Juge pour enfant.
Marie Romero, Sociologue.
I. Blazy et S. Semiramoth représentant le CACIS.

Suivi pédagogique : Thomas Jaux – Chargé de l'institut de formation du CDEF.

Tarifs : 18 000€ pour un groupe ou 2400€ la place.

Taux de satisfaction des stagiaires : Nouvelle formation.

Taux d'accomplissement : Nouvelle formation

Session 2024 :
- 18 & 19 janvier
- 8 & 9 février
- 7 & 8 mars
- 4 & 5 avril
- 2 & 3 mai
- 6 & 7 juin
- 12 & 13 septembre
- 10 & 11 octobre
- 28 & 29 novembre
- 19 & 20 décembre

agep Association Girondine Education spécialisée et Prévention sociale

L'institut du centre départemental de l'enfance et de la famille | Gironde LE DÉPARTEMENT

TRANSGRESSIONS SEXUELLES ET PROTECTION DE L'ENFANCE : PREVENIR, REPERER, ACCOMPAGNER.

Public : Tout professionnel qui travaille auprès des personnes accueillies en protection de l'enfance.

Pré-requis : Aucun.

Objectifs : En tant que professionnel savoir agir et accompagner les personnes accueillies en protection de l'enfance confrontées à une situation de violence ou de transgressions sexuelles.

Contenu :	Thématique	Sujets
JOUR 1	Comprendre la vie affective et sexuelle des enfants et des adolescents	Construction de la sexualité humaine Genre, sexe et orientation / Droit à la sexualité Développement psycho-sexuel de l'enfant et de l'adolescent
JOUR 2		Accompagner la santé sexuelle et affective Ateliers
JOUR 3	Connaître et identifier les différentes formes de violences sexuelles	Etat des lieux: approche statistique et historique Définition des violences sexuelles
JOUR 4		Comportements sexuels problématiques chez les moins de 12ans Ateliers
JOUR 5	Détecter, repérer, accueillir la parole de l'enfant	La symptomatologie de l'enfant victime de violences sexuelles
JOUR 6		Dispositif de signalement et de protection en interne et en externe La sexualité à l'ère du numérique Audition et expertises médico-légale, psychologique et psychiatrique Ateliers
JOUR 7	Traiter la parole de l'enfant dans le cadre de la procédure pénale	Les étapes de la procédure pénale et les réponses pénales possibles
JOUR 8		Le lien parent-enfant dans le cadre de violences sexuelles à l'ouverture d'une procédure pénale? Que dit la Loi? Ateliers
JOUR 9	Accompagner l'enfant sur le plan éducatif, thérapeutique	Vécu des enfants victimes de violences sexuelles Les médiations dans la prise en charge de l'enfant.
JOUR 10		Méthodologie d'animation d'ateliers en lien avec la notion de transgression sexuelle Ateliers
JOUR 11	Accompagner l'enfant sur le plan éducatif, thérapeutique	Prise en charge thérapeutique des enfants victimes (Psychotrauma) La médiation dans la prise en charge de la formation
JOUR 12		Soutien aux professionnels confrontés à des violences sexuelles Ateliers
JOUR 13	Accompagner l'enfant victime au sein de sa famille ou de son institution	Présentation de l'Association Jean Bru et du travail du Service AES
JOUR 14		Comment accompagner au sein d'une institution quand les faits révélés se sont déroulés au sein de celle-ci Ateliers
JOUR 15	Accompagner les mineurs auteurs de violences sexuelles	Compréhension des agirs violents à l'adolescence La justice face aux mineurs auteurs de violences sexuelles
JOUR 16		Accompagnement des mineurs auteurs Ateliers
JOUR 17	Le travail éducatif face aux nouveaux enjeux liés à la sexualité des mineurs	Protéger de la prostitution en protection de l'enfance
JOUR 18		L'accompagnement éducatif face aux pratiques numériques Ateliers
JOUR 19	Modalités d'évaluation	Evaluation sommative et présentation des vignettes
JOUR 20		Présentation des vignettes et clôture de la formation

*Document édité par l'Institut du CDEF de la Gironde, prestataire de formation, enregistré sous le numéro **75331284233**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Article L6352-12 du code du travail. Contact : CDEF-INSTITUT@gironde.fr*

Formation
En Ligne

L'institut du centre départemental de l'enfance et de la famille | Gironde LE DÉPARTEMENT

MOOC – PROTECTION DE L'ENFANCE

Durée : 10h30 à effectuer le temps d'une session de 2 mois.

Groupe : Pas de limite. Formation à distance.

Intervenants : B. Proffit, D. Brochard. F. Remande, Directeur adjoint CDEF.
C. Aubisse. Doctorant en histoire du droit.
M. Damy, G. Taffin et M. Moshref Behzad, doctorante en droit CERFAPS.
A. Gouttenoire, professeur d'université et administrateur Ad Hoc.
Marie Piedbourg, ManonWiner, inspectrice enfant
E. Blier, procureur.
L. Gebler, juge des enfants.
P. Frehaut, directeur PJJ.
S. Binet, avocat.
V. Girardot, directrice CDEF.
C. Dufrenoy, educateur spécialisé.
C. Chaillot et A. Michet de la Baume, assistantes familiales.
F. Albas, responsable LDV.
F. Lader, directeur adjoint MECS.
P. Ayoun, pédopsychiatre.
B. Butsh et R. Eygreteau, membre ADEPAPE.
J. Monperrus, responsable dispositif MNA.
I. Crusener, professeur des écoles. P. Rio, médecin.

Suivi pédagogique : Thomas Jaux – Chargé de l'Institut du CDEF.

Tarifs : En ligne et gratuite.

Taux de satisfaction des stagiaires : 98%

Taux d'accomplissement : 35%

Sessions 2024 : En ligne sur mooc.gironde.fr tous les 2 mois.

Public : Toute personne intéressée.

Pré-requis : Accès à une connexion internet.

Objectifs :

Former aux fondamentaux de la protection de l'enfance.

Comprendre le fonctionnement du système de la protection de l'enfance en France et les différentes fonctions qui la composent.

Contenu :

La formation est jalonnée de différents outils pédagogiques (diapositives, vidéos, reportages, interview…) et exercices de validation.

Elle est composée de 8 modules d'une durée de 10h30 au total :

- Histoire et évolution de la protection de l'enfance.
- Les textes fondateurs.
- L'Aide Sociale à l'Enfance et ses outils.
- La justice au sein de la protection de l'enfance.
- Les différents modes de prise en charge et d'accueil.
- L'enfant au centre du dispositif.
- Les jeunes majeurs et les mineurs non accompagnés.
- Les partenaires de la protection de l'enfance.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Apports théoriques via différents médias (vidéos, textes, diapositives, fiche, schéma…). Mise en situation via des exercices communs sur un forum dédié. 8 exercices de validation (QCM, texte à trou, vrai/faux…)
Des exercices facultatifs (Mots-croisés).
Pré et post évaluation des acquis et connaissances.

*Document édité par l'Institut du CDEF de la Gironde, prestataire de formation, enregistré sous le numéro **75331284233**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Article L6352-12 du code du travail. Contact : CDEF-INSTITUT@gironde.fr*

Formation
En Ligne

L'institut du centre départemental de l'enfance et de la famille | Gironde LE DÉPARTEMENT

MOOC – LES PROFESSIONNELS DE SANTE ACTEUR DE LAPROTECTION DE L'ENFANCE

Public : Toute personne intéressée.

Pré-requis : Accès à une connexion internet. Plus accessible pour des professionnels de santé, sans que cela soit un pré-requis obligatoire.

Objectifs :

Cette formation a pour finalité de porter à la connaissance des professionnels de santé et futurs professionnels de santé les facteurs de risque de maltraitance, sa sémiologie et ses conséquences. Elle permet également de mieux comprendre le fonctionnement de la chaine de la protection de l'enfance de l'information préoccupante à la procédure de signalement.

Si elle s'adresse plus spécifiquement aux professionnels de santé, elle reste néanmoins ouverte à tous les professionnels qui souhaitent enrichir leurs connaissances sur le sujet. Ce MOOC vise en outre à impliquer les professionnels de santé à la démarche préventive et au repérage de l'enfance en danger.

Contenu :

La formation est jalonnée de différents outils pédagogiques et elle offre la possibilité de télécharger un certificat de réussite en cas de réussite du test de validation en fin de formation.

Elle est composée de 3 modules d'une durée de 7 heures au total
: – Le suivi de la santé de l'enfant
- Les médecins de l'enfant
- Les obligations légales
- Les décisions médicales relatives au mineur

– Le professionnel de santé donneur d'alerte face à la maltraitance
- Enjeux du repérage
- Les violences physiques et les violences morales
- La période préparatoire à la révélation
- Entre droit de parler et obligation de porter secours
- Les modalités d'alerte

– Santé et placement
- La santé comme cause de placement
- Les décisions médicales relatives à l'enfant placé

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Apports théoriques via différents médias (vidéos, textes, diapositives, fiche, schéma…). Mise en situation via des exercices vidéo. Pré et post évaluation des acquis et connaissances via différents exercices numériques. (QCM, texte à trou, vrai/faux…)

Durée : 7h à effectuer en ligne sans limite de temps.

Groupe : Pas de limite. Formation en ligne.

Suivi pédagogique : Thomas Jaux – Chargé de l'institut de formation du CDEF.

Tarifs : En ligne et gratuit.

Intervenants :
Anne Raynaud, *psychiatre, directrice de l'Institut de la parentalité.*
Caroline Genest, *médecin scolaire.*
Adeline Gouttenoire et Laurent Bloch, *professeurs d'université.*
Pascal Pillet, *pédiatre du CHU de Bordeaux.*
Adeline Tchamgoue et Patrick Ayoun, *pédopsychiatre.*
Marion Lerouge-Bailhache, *médecin au service de pédiatrie médicale du CHU de Bordeaux.* Marion Marichal, *médecin légiste pédiatre CHU Bordeaux.* Edouard Bontoux, *responsable d'une Unité Médico-Judiciaire.*
Sonia Benbelaid-Cazenave, *commandante de Gendarmerie.*
Franck Dugravier, *pédiatre.*
Laurent Gebler, *juge des enfants.*
Stephanie Petit Carrie, *médecin de PMI.*
Pauline Benoit, *infirmière en structure médico-sociale.*
Catherine David, *infirmière scolaire.*

Taux de satisfaction des stagiaires : 96%

Taux d'accomplissement : 18%

Session 2023 : En ligne, en continu, sur mooc.gironde.fr

*Document édité par l'Institut du CDEF de la Gironde, prestataire de formation, enregistré sous le numéro **75331284233**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Article L6352-12 du code du travail. Contact : CDEF-INSTITUT@gironde.fr*

Formation Courte

L'institut du centre départemental de l'enfance et de la famille | Gironde LE DÉPARTEMENT

AUTORITE PARENTALE

Durée : 2 jours.

Groupe : 12 personnes.

Formateur :
- Un juriste.

Suivi pédagogique :
Thomas Jaux – Chargé de l'institut de formation du CDEF.

Tarifs : 1800€ pour le groupe ou 240€ la place.
(Formation de type A).

Taux de satisfaction des stagiaires
100%

Taux d'accomplissement :
90%.

Sessions 2024 :
S1 : 10 et 11 juin
S2 : 23 et 24 septembre
S3 : 9 et 10 décembre

Public : Les professionnels travaillant dans le secteur de la protection de l'enfance.

Pré-requis : Aucun

Objectifs :

Permettre la compréhension de la notion juridique d'autorité parentale afin de pouvoir la manier plus aisément au quotidien.
Comprendre les notions juridiques liées à l'autorité parentale (acte usuel et non usuel, filiation, droit de garde…)

Contenu :

Jour 1 :

- Les fondements de l'autorité parentale : La filiation.
- Les attributs de l'autorité parentale.
- Echanges avec les professionnels sur les difficultés liées à la notion d'autorité parentale au quotidien.
- Les modalités d'exercice de l'autorité parentale.
- Questions et échanges avec la salle. Jeu QCM interactif.

Jour 2 :

- L'exercice de l'autorité parentale lorsque l'enfant est placé
- Focus sur les notions d'actes usuels et non usuels.
- Les spécificités de l'exercice de l'autorité parentale par les parents bénéficiaires d'une mesure de protection juridique.
- Les limitations de l'autorité parentale : Délégations et retrait.
- Questions et échanges avec la salle. Jeu QCM interactif.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Evaluation des connaissances au démarrage de la formation. Apports de connaissances, analyse de pratiques, études de situations, échanges, débats. Evaluation des connaissances en fin de formation. Pré et post évaluation des acquis et connaissances sous la forme d'un QCM, papier, ou numérique.

*Document édité par l'Institut du CDEF de la Gironde, prestataire de formation, enregistré sous le numéro **75331284233**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Article L6352-12 du code du travail. Contact : CDEF-INSTITUT@gironde.fr*

Formation Courte

L'institut du centre départemental de l'enfance et de la famille | Gironde LE DÉPARTEMENT

COMMENT METTRE EN PLACE L'ACCOMPAGNE TRACEUR

Durée : 2.5 jours

Groupe: 12 personnes.

Formateur : Un binôme composé d'un expert qualité et d'un professionnel ayant éprouvé la méthode dans son établissement.

Suivi pédagogique : Thomas Jaux – Chargé de l'institut de formation du CDEF.

Tarifs : 1925€ pour un groupe ou 255€ la place. *(Formation de type B.)*

Taux de satisfaction des stagiaires : 90%

Taux d'accomplissement : 53%

Sessions 2024 :

Inter-établissements :

- Session 1 : 22 (AM), 23 et 24 mai

Intra-établissement
A la demande

Public : Les professionnels travaillant en protection de l'enfance.

Pré-requis : Aucun

Objectifs :

- Connaître le contexte du référentiel HAS.
- Maîtriser le chapitre « la personne » du référentiel.
- Savoir replacer la méthode dans le contexte actuel lié aux respects des droits des personnes accompagnées.
- Connaître la méthodologie accompagné-traceur.
- Savoir, à travers ses outils, mettre en œuvre la méthodologie accompagné-traceur.
- Savoir inscrire cette méthodologie dans une démarche d'amélioration continue par la qualité.

Contenu :

Jour 1

- Présentation et ouverture de la formation.
- Présentation du contexte historique et légal de la méthodologie de l'accompagné traceur.
- Présentation de la structuration du référentiel HAS et des thématiques du chapitre 1 relatif à la personne.
- Repositionnement de la méthode dans le contexte actuel lié aux respect des droits des personnes accompagnées.
- Appréhension de la méthodologie à travers le référentiel HAS.
- Le choix de l'accompagné traceur.
- Organisation et préparation des entretiens.

Jour 2

- Le déroulé de l'entretien accompagné traceur.
- L'organisation et la préparation de l'entretien collectif.
- L'organisation et la préparation de l'entretien avec les professionnels.
- La retranscription de l'évaluation sur SYNAE.

Jour 3 (demi-journée).

- L'association entre la méthodologie de l'HAS et la démarche d'amélioration continue par la qualité de votre établissement.
- La préparation de l'intégration de la méthodologie de l'HAS dans la démarche d'amélioration continue par la qualité de votre établissement.
- L'évaluation des connaissances des apprenants.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Evaluation des connaissances en début et en fin de formation.
Apports théoriques, mises en situation et travail en sous-groupe. Création d'un plan d'action et d'une matrice RACI.

*Document édité par l'Institut du CDEF de la Gironde, prestataire de formation, enregistré sous le numéro **75331284233**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Article L6352-12 du code du travail. Contact : CDEF-INSTITUT@gironde.fr*

Formation Courte

Durée : 1 jour.

Groupe : 12 personnes.

Formateur : Une éducatrice de jeunes enfants et éducatrice spécialisée.

Suivi pédagogique : Thomas Jaux – Chargé de l'institut de formation du CDEF.

Tarifs : 750€ pour un groupe ou 100€ la place. *(Formation de type B.)*

Taux de satisfaction des stagiaires : 100%

Taux d'accomplissement : 93%

Sessions 2024 : A la demande.

COMMUNICATION NON VERBALE A DESTINATION DES TOUT-PETITS

Public :

Cette formation s'adresse aux professionnels de la petite enfance, souhaitant améliorer leurs échanges avec les enfants.

Pré-requis : Aucun

Objectifs :

Faciliter la communication non verbale à destination des très jeunes enfants.

Augmenter les possibilités d'échanger avec ces enfants. Faciliter les interactions via l'utilisation de différents signes pour les actions entourant la vie des tout-petits. (Dormir, manger, aurevoir…)

Faciliter l'expression des besoins de l'enfant et mieux les comprendre.

Contenu :

- Mettre en avant les avantages d'une telle pratique en l'articulant avec les principes de bases de la communication positive. Maitriser les enjeux de la communication gestuelle.
- Accompagner les participants et développer leurs compétences pédagogiques auprès de l'enfant. Découvrir les notions de la langue des signes pour bébé.
- Préparer les jeunes enfants à l'acquisition du langage.
- Stimuler l'intelligence « sensori-motrice » des enfants.
- Savoir augmenter la capacité d'expression et d'attention du bébé. Permettre aux enfants d'identifier et d'exprimer leurs besoins et sentiments.
- Proposer un lexique de départ sur la vie quotidienne, les besoins et les émotions.
- Construire un répertoire par thèmes et chansons.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Exposés théoriques et méthodologiques. Exercices pratiques en binôme et individuel. Echanges. Pré et post évaluation des acquis et connaissances sous la forme d'un QCM, papier, ou numérique.

Formation Courte

L'institut du centre départemental de l'enfance et de la famille | Gironde LE DÉPARTEMENT

DROITS ET OBLIGATIONS DES AGENTS PUBLICS

Durée : 1 jour.

Groupe : 12 personnes.

Formateur : Un professionnel du droit.

Suivi pédagogique : Thomas Jaux – Chargé de l'institut de formation du CDEF.

Tarifs : 900€ pour le groupe ou 120€ la place. *(Formation de type A).*

Taux de satisfaction des stagiaires : 97%

Taux d'accomplissement : 93%

Sessions 2024 : A la demande.

Public : Les professionnels travaillant dans la fonction publique, contractuels et titulaires.

Pré-requis : Aucun

Objectifs :

Respecter ses droits et devoirs en tant qu'agent de la fonction publique hospitalière.
Prendre conscience que le contexte budgétaire des établissements et l'évolution sociétale du rapport au travail ont un impact sur la mission du service publique.
Connaître la réglementation sur les droits et devoirs des agents de la fonction publique hospitalière.
Mesurer l'impact du non-respect des devoirs sur le collectif.
Mesurer l'impact du non-respect des devoirs sur l'individu.

Contenu :

Les droits et les devoirs comparés aux obligations et aux interdictions (Obligation de moyens, droit de retrait…)

Le code général de la fonction publique (CGFP) (Liberté d'opinion, droit syndical, droit de participation aux instances consultatives, droit de grève…)

La responsabilité du fonctionnaire (Faute du service et faute détachable du service, ordre donné et ordre illégal, mise en danger délibérée de la personne d'autrui…)

La protection fonctionnelle

Le déroulement des carrières (Positions du fonctionnaire, dossier, pouvoir disciplinaire, rémunération, congés, formation, cessation de l'activité…)

Les obligations et la déontologie (Laïcité, neutralité, conflit d'intérêts…)

Le cadre légal du secret professionnel

L'obligation de discrétion et « le devoir » de réserve

L'information du public et la CAD

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Apports théoriques et mise en pratique. Pré et post évaluation des acquis et connaissances sous la forme d'un QCM, papier, ou numérique .

*Document édité par l'Institut du CDEF de la Gironde, prestataire de formation, enregistré sous le numéro **75331284233**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Article L6352-12 du code du travail. Contact : CDEF-INSTITUT@gironde.fr*

Formation Courte

L'institut du centre départemental de l'enfance et de la famille | Gironde LE DÉPARTEMENT

PARTICIPATION ET DEVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES

Durée : 3 jours

Groupe : 12 personnes.

Formateur : Un professionnel (cadre) socio-éducatif ayant une expérience dans le développement du pouvoir d'agir des personnes accueillies.

Suivi pédagogique : Thomas Jaux – Chargé de l'institut de formation du CDEF.

Tarifs : 2700€ pour un groupe ou 360€ la place.
(Formation de type A.)

Taux de satisfaction des stagiaires : Nouvelle formation

Taux d'accomplissement : Nouvelle formation

Sessions 2023 : A la demande de l'établissement à l'origine de la commande.

Public : Les professionnels travaillant en protection de l'enfance.

Pré-requis : Aucun

Objectifs :

Objectif général :
• Acquérir et consolider des repères quant à la participation en intervention sociale et à l'analyse systémique (démarche, outils) pour créer une réelle dynamique, incluant les personnes accompagnées dans les actions qui les concernent, parents et enfants.

Objectifs pédagogiques :
• Réinterroger sa place et sa posture pour permettre à l'usager et à sa famille d'être acteur de son projet de vie
• Réfléchir aux conditions de mobilisation des personnes accompagnées
- • Savoir repérer les compétences des usagers sur lesquelles s'appuyer pour mettre en oeuvre une stratégie de changement et d'accompagnement

Contenu

: Jour 1 :

- Emergence et définition de la participation

- En général, dans le champ social et dans le champ du travail social et éducatif

- Les concepts inhérents à la participation

- Empowerment et pouvoir d'agir
- Place et droits des usagers
- Postures professionnelles de la participation
- Effets de la participation sur les personnes accompagnées

- Focus sur la participation en protection de l'enfance

- Contexte, état des lieux et outils.

Jour 2 :

- Focus sur l'approche DPA-PC

- Définition Y. Le Bossé
- Approche méthodologique
- Atelier de pratique

- Focus sur « la compétence des familles « -Guy Ausloos (passerelle pour les apports analyse systémique du 3ème jour)

- Exigence éthique, principes
- Les six attitudes essentielles dans un entretien familial

Jour 3 et 4 :

- Sensibilisation à l'analyse systémique

- Initiation aux concepts théoriques
- Initiation à quelques outils de la systémie
- Exercices de pratique

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Evaluation des connaissances en début et en fin de formation.
Mise en situation et apports théoriques. Exercice de rédaction d'une attestation clinique. Pré et post évaluation des acquis et connaissances sous la forme d'un QCM, papier, ou numérique.

*Document édité par l'Institut du CDEF de la Gironde, prestataire de formation, enregistré sous le numéro **75331284233**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Article L6352-12 du code du travail. Contact : CDEF-INSTITUT@gironde.fr*

Formation Courte

L'institut du centre départemental de l'enfance et de la famille | Gironde LE DÉPARTEMENT

INITIATION A LA COMMUNICATION POSITIVE

Durée : 3 jours.

Groupe : 7/8 personnes.

Formateur : Une éducatrice de jeunes enfants et éducatrice spécialisée.

Suivi pédagogique : Thomas Jaux – Chargé de l'institut de formation du CDEF.

Tarif : 1500€ le groupe ou 195€ la place. *(Formation de*

Taux de satisfaction des stagiaires : 100%

Taux d'accomplissement : 86%

Sessions 2024 :

Inter-établissements :

1) 17, 18 janvier & 8 février.

2) 11, 12 mars & 25 mars. Intra-établissement :

Public : Personnel social, médico-social et administratif en contact avec les personnes accompagnées.

Pré-requis : Aucun

Objectifs :

- Construire des relations positives au travail.
- Surmonter les difficultés de communication.
- Promouvoir des pratiques professionnelles

Contenu :

Jours 1 et 2 :

Description des enjeux liés à la communication. Etude de la relation d'aide. Analyse des différents obstacles possibles liés à la communication dans les relations de travail. Introduction aux différents modes de communication. Etude des messages explicites et implicites (gestes, regard, postures les non-dits…).

Initiation à la Communication Non Violente et principes de la Communication Positive. Etude de l'estime de soi, de la confiance en soi, et de l'effet pygmalion. Apprendre à gérer ses émotions. Savoir décoder les émotions, en soi et chez lesautres.

Initiation aux techniques de respiration et de relaxation. Eclairages théoriques (neurosciences). Applications pratiques, techniques d'écoute : questionnement et reformulation.

Jour 3 à distance du premier stage :
Etude des techniques de prévention des conflits et de résolution par coopération. Etudes des outils pratiques issus de la psychologie positive et de laCommunication Non Violente.

Apprendre la négociation des besoins : savoir exprimer ses besoins et aider l'autre à exprimer les siens. Discussion autour du vécu et des expériences de chacun (personnes accompagnées, familles, professionnels). Analyse de ces situations, développement et recherche de solutions.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation : Mise en situation et expérimentation des acquis théoriques. Pré et post évaluation des acquis et connaissances sous la forme d'un QCM, papier, ou numérique.

*Document édité par l'Institut du CDEF de la Gironde, prestataire de formation, enregistré sous le numéro **75331284233**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Article L6352-12 du code du travail. Contact : CDEF-INSTITUT@gironde.fr*

Formation Courte

L'institut du centre départemental de l'enfance et de la famille | Gironde LE DÉPARTEMENT

LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT DE 0 A10ANS

Durée : 1 jour

Groupe : 12 personnes.

Formateur : Une Psychologue spécialisé dans l'accompagnement des

Suivi pédagogique : Thomas Jaux – Chargé de l'institut de formation du CDEF.

Tarifs : 750€ pour un groupe ou 100€ la place. *(Formation de type B.)*

Taux de satisfaction des stagiaires : 92,5%

Taux d'accomplissement : 88%

Sessions 2024 : Intra-établissement : A la demande.

Public : Les professionnels travaillant en protection de l'enfance.

Pré-requis : Aucun

Objectifs :

- Connaître les différentes étapes du développement physique et psychique de l'enfant.
- Connaître les besoins fondamentaux de l'enfant.
- Appréhender la question de la découverte du corps, de l'intimité, de la pudeur et des pulsions sexuelles.
- Développer des outils professionnels (posture, intervention, ressources internes…) en lien avec les situations rencontrées par les veilleurs de nuit.

Contenu :

Introduction : La sexualité des enfants, pourquoi est-ce difficile d'en parler?
- La sexualité, un sujet tabou.
- L'inceste, un interdit fondamental.
- La sexualité et les enfants : les paradoxes de notre société
- Sexualité enfant / sexualité adulte: attention à ne pas confondre !

9h30-12h30 - I- Points de repères théoriques
- L'enfant et son corps
- L'enfant et la sexualité
- Les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance
- Le développement psychosexuel, affectif et social des 0-10 ans
- L'internat (Un groupe, des groupes, du partage et des zones d'ombre).

13h30-14h15 - II- Les comportements sexuels problématiques : première approche
- Des pistes pour les repérer
- Des pistes pour les comprendre
- Repères de base pour les accompagner:

14h15-16h30 – III - Réflexion sur les enjeux spécifiques de la nuit.
- La nuit, un temps particulier
- Veiller, ça veut dire quoi ?

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

A venir. Pré et post évaluation des acquis et connaissances sous la forme d'un QCM, papier, ou numérique.

*Document édité par l'Institut du CDEF de la Gironde, prestataire de formation, enregistré sous le numéro **75331284233**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Article L6352-12 du code du travail. Contact : CDEF-INSTITUT@gironde.fr*

Formation Courte

L'institut du centre départemental de l'enfance et de la famille | Gironde LE DÉPARTEMENT

LE PRINCIPE DE LAICITE

Durée : 2 jours

Groupe : 12 personnes.

Formateur :
Un professeur de droit.
Un professionnel ayant une expérience relative aux faits religieux et au secteur éducatif.

Suivi pédagogique :
Thomas Jaux – Chargé de l'institut de formation du CDEF.

Tarifs : 2100€ pour un groupe.

Taux de satisfaction des stagiaires :
100%

Taux d'accomplissement :
100%

Sessions 2024 :

Inter-établissements :
Session 1 : 06 et 07 juin

Intra-établissement :
A la demande.

Public : Les professionnels travaillant en protection de l'enfance.

Pré-requis : Aucun

Objectifs :

- Esquisser une définition juridique de la laïcité.
- Maîtriser la législation relative à la laïcité et comprendre ses évolutions.
- Etablir le lien entre la laïcité et l'exercice de l'autorité parentale.
- Mettre en perspective laïcité et quotidien des enfants placés.
- Connaître les principaux courants religieux en France.
- Elaborer une grille de lecture comme soutien aux situations des personnes rencontrées et accompagnées par les travailleurs sociaux.
- Intégrer la compréhension des faits religieux dans le travail éducatif quotidien.

Contenu :

Jour 1

La laïcité : que dit la loi ?
La laïcité dans l'espace privé : La liberté de culte, de conscience, de manifester sa religion
La laïcité dans la famille : La laïcité et l'exercice de l'autorité parentale
La laïcité dans l'espace public : Le prosélytisme et l'ordre public
La laïcité dans la fonction publique et dans le quotidien des enfants placés.

Jour 2

Définition des concepts de faits religieux et de blasphème.
Travail sur la facilitation des interactions avec les publics accompagnés.
Définition des différents courants religieux en France.
Définition des facteurs de radicalisation. Dynamiques de groupe et impacts sur les risques de radicalisation.
Élaboration d'une grille de lecture.
Travail sur la prise de recul face aux situations vécues.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

A venir Pré et post évaluation des acquis et connaissances sous la forme d'un QCM, papier, ou numérique.

*Document édité par l'Institut du CDEF de la Gironde, prestataire de formation, enregistré sous le numéro **75331284233**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Article L6352-12 du code du travail. Contact : CDEF-INSTITUT@gironde.fr*

Formation Courte

L'institut du centre départemental de l'enfance et de la famille | Gironde LE DÉPARTEMENT

LES ECRITS PROFESSIONNELS EDUCATIFS

Public : Les professionnels éducatifs travaillant dans le secteur de la protection de l'enfance.

Pré-requis : Aucun

Objectifs : Dans le domaine de la protection de l'enfance, l'efficacité et la sécurité des dispositifs existants dépendent de la transmission des informations. L'objectif est donc de permettre aux professionnels de ce secteur de savoir transmettre la bonne information, de manière efficace, et rapide, à la bonne personne.

Cette transmission des informations nécessite une connaissance de la règlementation applicable et des méthodologies spécifiques.

Contenu :
Cette formation propose de revenir sur le cadre réglementaire des écrits professionnels et de l'expliquer, puis de permettre à chacun d'améliorer la rédaction de ses écrits.
Apprendre à objectiver et à gérer ses émotions. Faciliter l'écriture et comprendre la portée de ses écrits. Comprendre sa place dans le circuit de transmission des informations et adopter la bonne posture.

Jour 1 : Caractéristiques des écrits, secret professionnel et identification de son interlocuteur.
-Identifier et clarifier le rôle de vos différents interlocuteurs : Inspectrice enfance, Juge, Education Nationale… Quelles informations leur communiquer, quand et comment ?

Jour 2 : Rédiger, structurer et transmettre vos différents écrits professionnels.
- Maîtriser les principales techniques pour bien rédiger vos écrits professionnels. Les règles de vocabulaire, de style et de grammaire. Comment trouver le mot juste, la bonne expression. Les mauvaises formulations et les pièges à éviter.

Jour 3 et 4 : Définition des différents écrits professionnels éducatifs. Apports pratiques et études des différents écrits éducatifs. Définition et construction d'un rapport avec la méthode FAR. Différents entrainements pratiques.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
Apports théoriques et mise en pratique. Travail de rédaction. Pré et post évaluation des acquis et connaissances sous la forme d'un QCM, papier, ou numérique.

Durée : 4 jours.

Groupe : 12 personnes.

Suivi pédagogique : Thomas Jaux – Chargé de l'institut de formation du CDEF.

Tarifs : 3600€ pour un groupe ou 480€ la place. *(Formation de type A.)*

Formateurs :
- Un formateur ayant des connaissances théoriques sur l'écriture.
- Un formateur ayant une expérience pratique de l'écriture éducative.
- Un interlocuteur récurrent des écrits éducatifs (Jug ou

Taux de satisfaction des stagiaires : 90%

Taux d'accomplissement : 96%

Sessions 2024 :

Inter-établissements :
26 et 27 novembre
03 et 04 décembre

Intra-établissement :
A la demande.

*Document édité par l'Institut du CDEF de la Gironde, prestataire de formation, enregistré sous le numéro **75331284233**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Article L6352-12 du code du travail. Contact : CDEF-INSTITUT@gironde.fr*

Formation Courte

L'institut du centre départemental de l'enfance et de la famille | Gironde LE DÉPARTEMENT

LES FONDAMENTAUX DE L'ECRIT

Durée : 1 jour

Groupe : 12 personnes.

Formateur : Professionnel formateur ayant une expérience dans la rédaction, la synthèse, une maîtrise excellente du français, et une connaissance générale du fonctionnement de la protection de l'enfance.

Suivi pédagogique : Thomas Jaux – Chargé de l'institut de formation du CDEF.

Tarifs : 750€ pour un groupe ou 100€ la place. *(Formation de*

Taux de satisfaction des stagiaires : 80%

Taux d'accomplissement : 83%

Sessions 2023 :
- Lundi 22 mai

Possibilité de créer une session supplémentaire sur demande d'un établissement.

Public : Les professionnels travaillant en protection de l'enfance.

Pré-requis : Aucun

Objectifs :

L'objectif de cette formation est de permettre aux professionnels travaillant en protection de l'enfance de savoir rédiger ses écrits de manière synthétique et en respectant les usages en vigueur afin de transmettre la bonne information, de manière efficace, et rapide, à la bonne personne.

La formation permettra d'acquérir une démarche méthodique pour rédiger ses écrits et connaître les règles usuelles d'écritures des textes.

Contenu :

Cette formation propose de permettre à chacun d'améliorer la rédaction de ses écrits :

- Apprendre à objectiver et à gérer ses émotions.

- Faciliter l'écriture et comprendre la portée de ses écrits.

- Savoir comment rédiger, structurer et transmettre vos différents écrits professionnels.

- Apprendre la synthèse et les fondamentaux de l'écrit.

- Maîtriser les principales techniques pour bien rédiger vos écrits professionnels. Les règles de vocabulaire, de style et de grammaire.

- Connaître les fondamentaux relatifs au secret professionnel.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Apports théoriques et mise en pratique. Travail de rédaction. Pré et post évaluation des acquis et connaissances sous la forme d'un QCM, papier, ou numérique.

*Document édité par l'Institut du CDEF de la Gironde, prestataire de formation, enregistré sous le numéro **75331284233**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Article L6352-12 du code du travail. Contact : CDEF-INSTITUT@gironde.fr*

Formation
Courte

L'institut du centre départemental de l'enfance et de la famille | Gironde LE DÉPARTEMENT

MATURITE LUDIQUE

Durée : 1 jour.

Groupe : 12 personnes.

Formateur : Une éducatrice de jeunes enfants et éducatrice spécialisée.

Suivi pédagogique : Thomas Jaux – Chargé de l'institut de formation du CDEF.

Tarifs : 750€ pour un groupe ou 100€ la place. *(Formation de type B.)*

Taux de satisfaction des stagiaires : Nouvelle formation

Taux d'accomplissement : Nouvelle formation

Sessions 2024 :

Intra-établissement :
A la demande.

Public : Professionnels de l'enfance et de la petite enfance (0/7ans).

Pré-requis : Aucun

Objectifs :

Comprendre et prendre soin de l'équilibre et de l'évolution psychologiques et émotionnels de l'enfant en le regardant jouer.

Mettre en place une pédagogie adaptée et permettre à l'adulte de trouver une place adéquate dans le jeu de l'enfant. En effet, en jouant le bébé, l'enfant, se construit. Il jette les bases de sa sécurité intérieure, équilibre sa vie affective et affirme sa personnalité. Jouer permet la découverte, ce qui sera crucial dans sa vie d'écolier puis d'adulte. En effet, jouer, c'est grandir.

Par les jeux qu'il pratique ou non, l'enfant va nous donner des indications sur son équilibre psychologique. Le jeu est un bon thermomètre de son état émotionnel. L'objectif sera donc de permettre aux professionnels de décrypter ces états.

Contenu :

- Décoder au travers des jeux de l'enfant, l'acquisition de l'expérimentation.
- Repérer les acquisitions incontournables selon les centres d'intérêt (sensorialité, motricité, affectivité…). Anticiper l'expression d'un besoin.
- Connaître les différents stades du jeu chez le jeune enfant.
- Aider à l'ajustement nécessaire pour que soit recherchée et favorisée l'expérience personnelle de l'enfant.
- Permettre aux professionnels d'utiliser le jeu comme outil d'étayage de leurs observations. Inscrire ce travail d'observation et de réflexion dans l'action « éducative » au registre de la prévention.
- Réfléchir sur les possibilités d'aménagement des espaces de jeux et adapter les jeux selon le fonctionnement de la structure.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Evaluation des connaissances et/ou des pratiques avant et au démarrage de la formation (QCM). Apports de connaissances, analyse de pratiques, études de situations, échanges. Evaluation des connaissances en fin de formation.

*Document édité par l'Institut du CDEF de la Gironde, prestataire de formation, enregistré sous le numéro **75331284233**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Article L6352-12 du code du travail. Contact : CDEF-INSTITUT@gironde.fr*

Formation Courte

L'institut du centre départemental de l'enfance et de la famille | Gironde LE DÉPARTEMENT

METHODOLOGIE DES RETOURS D'EXPERIENCE

Durée : 2 jours

Groupe : 12personnes.

Formateurs :
- Un directeur d'établissement social de protection de l'enfance ayantune expérience dans les démarches de retour d'expérience.
- Une chargée qualité au sein d'un établissement de la protection de

Suivi pédagogique : Thomas Jaux – Chargé de l'institut de formation du CDEF.

Tarifs : 1800€ pour un groupe ou 240€ la place. *(Formation de type A.)*

Taux de satisfaction des stagiaires : 70%

Taux d'accomplissement : 100%

Sessions 2024 :

Inter-établissements :
26 et 27 septembre 2024

Intra-établissement :
A la demande.

Public : tout professionnel de la protection de l'enfance qui souhaite se former sur cet outil.

Pré-requis : Aucun

Objectifs :

Le retour d'expérience est destiné à faire émerger des pistes de progrès utiles suite au déroulement d'un événement particulier. Il permet d'effectuer une analyse au sein de la structure concernée afin de capitaliser sur les bonnes pratiques. Il s'agit d'un processus structuré, pratiqué à l'occasion, soit :
• d'un incident ou un EIG,
• d'un écart constaté par rapport à la norme ou au fonctionnement normal de l'organisation.
• la volonté de capitaliser une réussite.

Il constitue avant tout un **outil d'apprentissage et une démarche méthodologique** qui permet d'apprendre, de renforcer les liens entre les acteurs concernés, d'identifier des pistes de progrès et de lancer leur mise en œuvre. Ainsi, l'objectif de la formation est de maîtriser cette méthode afin de pouvoir :
• Identifier les causes de l'événement dans ses diverses composantes.
• Déterminer l'ensemble des actions entreprises, négatives et positives et en tirer des enseignements.
• Construire des scénarios d'actions alternatives permettant de mieux gérer ces situations si elles se reproduisent.
• **Garder la mémoire** des événements.
• Acculturer les professionnels à la gestion des risques.

Contenu :

Connaître les principes de la gestion des risques (GDR)
Connaître la démarche retour d'expérience (RETEX)
Connaître les fondements théoriques de ces retours, notamment la méthode ALARM
Connaître les différentes étapes de cette méthode Connaître les critères de réussite de la démarche Maîtriser la phase de préparation Maîtriser la phase d'animation
Maîtriser la phase de suivi
Maîtriser les exercices de simulation à partir de RETEX

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Apports théoriques et mise en situation, exercices en groupe, étude de cas.
Pré et post évaluation des acquis et connaissances sous la forme d'un QCM, papier, ou numérique.

*Document édité par l'Institut du CDEF de la Gironde, prestataire de formation, enregistré sous le numéro **75331284233**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Article L6352-12 du code du travail. Contact : CDEF-INSTITUT@gironde.fr*

Formation Courte

L'institut du centre départemental de l'enfance et de la famille | Gironde LE DÉPARTEMENT

PRENDRE SOIN DE SOI POUR PRENDRE SOIN DES AUTRES

Public : Les professionnels travaillant dans le secteur de la protection de l'enfance.

Pré-requis : Aucun

Objectifs :

- Savoir prendre conscience de son état physique, cognitif et émotionnel pour ensuite agir sur les bons leviers afin de gérer son stress et ses émotions.
- Adapter sa posture et ses choix en fonction de son état de fatigue.
- Savoir définir ses objectifs afin de les rendre plus pertinents et favoriser le sens et la réussite.
- Choisir et savoir utiliser la bonne pratique pour se recentrer, se reconnecter à soi, se préparer à l'action ou se régénérer (Relaxation, méditation, auto-hypnose).

Contenu :

Jour 1 : PREVENIR L'ÉPUISEMENT PROFESSIONEL

I) Comprendre l'épuisement professionnel
II) Les clés fonda(mentales) .

Jour 2 : ENTRAINEMENT ET PRATIQUE

I) Les bases de la relaxation/méditation/autohypnose/pleine conscience
II) Gestion de l'incertitude
III) Sommeil et récupération

Jour 3 : RETOUR D'EXPERIENCES ET PARTAGE

I) Objectifs et visualisation/imagerie mentale
II) La communication
III) Boite à outils : Intégration dans le quotidien et partage des expériences

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Méthodes pédagogiques et supports théoriques, études de cas, entrainement pratique aux méthodes.
L'évaluation des acquis en continu se fait à partir d'exercices pratiques proposés et des temps d'échange dans le groupe. Un sondage d'auto-positionnement et de partage des attentes en début de la formation et en fin de formation permet au participant de mesurer l'impact de la formation sur ses représentations.

Durée : 3 jours

Groupe : 12 personnes

Formateur : Facilitateur mental et hypno- thérapeute.

Suivi pédagogique : Thomas Jaux – Chargé de l'institut de formation du CDEF.

Tarifs : 5000€ pour un groupe ou 550€ la place.

Taux de satisfaction des stagiaires : 95%

Taux d'accomplissement : 88%

Sessions 2024 : Intra-établissement : A la demande.

*Document édité par l'Institut du CDEF de la Gironde, prestataire de formation, enregistré sous le numéro **75331284233**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Article L6352-12 du code du travail. Contact : CDEF-INSTITUT@gironde.fr*

Formation Courte

L'institut du centre départemental de l'enfance et de la famille | Gironde LE DÉPARTEMENT

PRESCRIPTION ET ADMINISTRATION DE VACCINS

Durée : 2,5 jours

Groupe : 12 personnes.

Formateurs :

BERKENBAUM Carole, Médecin

BROCHARD David, Directeur en protection de l'enfance

JOSEPH Stéphanie, Cadre

Coordinateur : David BROCHARD

Suivi pédagogique : Thomas Jaux – Chargé de l'institut de formation du CDEF.

Tarifs : 2.300 € pour un groupe ou/et 305 € la place.
(Formation de type A.)

Taux de satisfaction des stagiaires : Nouvelle formation

Taux d'accomplissement : Nouvelle formation

Sessions 2024 :
Inter-établissements :
- 10, 11 et 12 (matin) avril 2024

Public : Infirmiers, Pharmaciens,

Pré-requis : Aucun.

Objectifs :

Formation conforme à l'arrêté du 08 août 2023

- Acquérir les connaissances liées au cadre règlementaire de prescription et d'administration des vaccins
- Connaître les maladies à prévention vaccinale, le calendrier de vaccination, les éléments liés à la traçabilité et la transmission de l'information vaccinale
- Connaître la vaccination et la politique vaccinale
- Savoir prescrire en pratique et en toute sécurité
- Administrer le vaccin

Contenu :

Jour 1

- Les maladies à
- prévention vaccinale Le calendrier de vaccination
  - Les populations cibles, les contre-indications
  - Les recommandations concernant les professionnels de santé
- La traçabilité et la transmission de l'information
  - Le carnet de vaccination
  - Les outils numériques

Jour 2

- Savoir prescrire en pratique
  - Les principaux déterminants de l'hésitation vaccinale Savoir argumenter face aux fausses nouvelles
  - Savoir mener un entretien
  - Savoir reconnaître les situations complexes
- La vaccination et la politique vaccinale
  - Les grands principes de la vaccination et les différents types de vaccins
  - Cadre réglementaire et objectifs de santé publique
  - Les notions de couverture vaccinale

Jour 3 (demi-journée)

- Savoir administrer les vaccins

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Apports théoriques, mises en situation, jeux de rôle, études de cas
Evaluation : QCM

*Document édité par l'Institut du CDEF de la Gironde, prestataire de formation, enregistré sous le numéro **75331284233**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Article L6352-12 du code du travail. Contact : CDEF-INSTITUT@gironde.fr*

Formation Courte

L'institut du centre départemental de l'enfance et de la famille | Gironde LE DÉPARTEMENT

REALISER DES CERTIFICATS INFIRMIERS

Durée : 2 jours

Groupe : 12 personnes.

Formateurs :

BLOCH Laurent, Professeur de Droit à l'Université de Bordeaux

BROCHARD David, Directeur en protection de l'enfance

ROUSSEAUAntonin, Magistrat

TJONCKEJulie-Anne, médecin

WEIS Cédric, Infirmier, Président de l'Ordre des Infirmiers de Gironde

Coordinateur : David BROCHARD

Suivi pédagogique : Thomas Jaux – Chargé de l'institut de formation du CDEF.

Tarifs : 1800 € pour un groupe ou/et 240 € la place.
(Formation de type A.)

Taux de satisfaction des

Taux d'accomplissement : 100%

Sessions 2024 :
Inter-établissements :
- 26 et 27 juin 2024

Public : Infirmiers

Pré-requis : Aucun.

Objectifs :

- Acquérir les connaissances liées au cadre théorique de réalisation des certificats infirmiers
- Acquérir les connaissances liées aux recommandations de bonne pratique pour la réalisation de certificats infirmiers
- Savoir recueillir, constater et retranscrire les allégations des victimes
- Connaître les effets et l'utilisation qui pourra être faits des certificats infirmiers (enquête, procédure civile, pénale, administrative, ordinale, ...)

Contenu :

Jour 1

- Les possibilités de réalisation des certificats infirmiers : le périmètre de compétence
- Les conditions de réalisation des certificats infirmiers
- Les obligations déontologiques liées à la rédaction des certificats infirmiers
- Les recommandations de bonne pratique professionnelle dans le domaine
- Le modèle type de certificat infirmier
- Savoir recueillir, constater et retranscrire les allégations des victimes :
  - Le déroulé de la constatation
    Les éléments à constater
  - Les points particuliers (mineurs, localisation des lésions, suivant le type d'allégation)

Jour 2

- Mise en situation pratique
- Les différentes procédures (judiciaires, administratives) et le rôle et l'utilisation du certificat infirmier au cours de celles-ci
- Les attendus de la justice vis-à-vis du contenu des certificats infirmiers

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Apports théoriques, mises en situation, jeux de rôle, études de cas
Evaluation : QCM

*Document édité par l'Institut du CDEF de la Gironde, prestataire de formation, enregistré sous le numéro **75331284233**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Article L6352-12 du code du travail. Contact : CDEF-INSTITUT@gironde.fr*

Formation Courte

L'institut du centre départemental de l'enfance et de la famille | Gironde LE DÉPARTEMENT

SECRET PROFESSIONNEL ET SECRET PARTAGE

Durée : 2 jours

Groupe : 12 personnes.

Formateur : Un professionnel du droit.

Suivi pédagogique : Thomas Jaux – Chargé de l'institut de formation du CDEF.

Tarifs : 1500€ pour un groupe ou 200€ la place. *(Formation de type B.)*

Taux de satisfaction des stagiaires : 65%

Taux d'accomplissement : 67%

Sessions 2024 :

Inter-établissements :

Session : 30 et 31 mai

Intra-établissement :
A la demande.

Public : Les professionnels travaillant en protection de l'enfance.

Pré-requis : Aucun

Objectifs :

- Délimiter les contours de la notion de secret professionnel.
- Maîtriser les fondements légaux et les principes du secret professionnel, la législation sur le partage d'informations et les modalités de ce partage pour se situer quant aux informations à transmettre ou pas.
- Apprendre à mesurer les enjeux en termes de responsabilité au regard des personnes accompagnées et/ou de leurs représentants légaux, de l'équipe, des partenaires, du service.

Contenu :

- Notion de secret professionnel.
- Conséquences du secret professionnel.
  - Devoir de se taire
  - Droit au silence / Opposition
  - Analyse collective à partir des situations rencontrées par les participants dans leur pratique.
- Exceptions : les révélations licites
  - Par autorisation
  - Par obligation
  - Exercices pratiques de mise en application du principe de secret professionnel et des exceptions.
- Les sanctions pour violation du secret professionnel
  - Les sanctions pénales
  - Les sanctions civiles
  - Les sanctions disciplinaires

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Evaluation des connaissances en début et en fin de formation.
Mise en situation et apports théoriques. Exercice de rédaction d'une attestation clinique. Pré et post évaluation des acquis et connaissances sous la forme d'un QCM, papier, ou numérique.

*Document édité par l'Institut du CDEF de la Gironde, prestataire de formation, enregistré sous le numéro **75331284233**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Article L6352-12 du code du travail. Contact : CDEF-INSTITUT@gironde.fr*

EVALUATION DE LA MINORITE ET DE L'ISOLEMENT

Durée : 3 jours

Groupe :
12 à 15 personnes

Formateur :
Un directeur d'un établissement de Mineurs non accompagnés
Une responsable d'un service d'évaluation de la Minorité et de l'Isolement
Une sociologue doctorante

Suivi pédagogique :
Thomas Jaux – Chargé de l'institut de formation du CDEF.

Tarif :
2700€ pour un groupe de 12 personnes ou 360€ la place

Taux de satisfaction des stagiaires :
Nouvelle formation

Taux d'accomplissement :
Nouvelle formation

Sessions 2024 :

Session 1 : 21, 22 et 23 mai.

Session 2 : Dates à

.

Public : Evaluateur ou futur évaluateur de la minorité et de l'isolement.

Pré-requis : Aucun

Objectifs : Identifier le cadre juridique de la prise en charge
Comprendre les phénomènes migratoires, leur évolution et la place des jeunes dans ces phénomènes, sensibiliser les évaluateurs aux différents types de protection internationale et à la procédure d'asile ; connaître les caractéristiques du public MNA, professionnaliser l'évaluation sociale, favoriser la réflexion sur l'éthique et le positionnement professionnel afin de prévenir les risques psycho-sociaux des personnels en charge de l'évaluation.

Contenu :
L'ensemble de la formation respecte les dispositions de l'article R.221-11 du code de l'action sociale et des familles ainsi que de l'article 5 de l'arrêté du 20 novembre 2019. Seront abordés les éléments nécessaires relatifs à : La psychologie de l'enfant, les spécificités de l'approche interculturelle, les techniques d'entretien et le processus d'évaluation dans son déroulement chronologique, le contexte géopolitique et les parcours de migration, le droit de la protection de l'enfance, du séjour et de l'asile.

Jour 1 :
Identifier le cadre juridique et réglementaire de l'évaluation de la minorité et de l'isolement du public MNA : Droit et réglementation relatif aux MNA, Rappel historique, cadre réglementaire de la méthode d'évaluation, cellule nationale et système de péréquation, placements, recours, appels et référés liberté. Maîtriser le processus global de l'évaluation de la Minorité et de l'isolement et identifier les enjeux et les risques : processus global de l'évaluation de la minorité et de l'isolement des MNA et enjeux territoriaux, cartographie des risques inhérents à la mise à l'abri et à l'évaluation, la sortie du process d'évaluation :
entre absence de droits et droit commun ?

Jour 2 :
Parcours de protection et parcours migratoires juvéniles : Apports socio-historiques de la protection de l'enfance et des migrations juvéniles, comprendre les logiques transnationales des parcours migratoires juvéniles, focus sur la frontière franco-espagnole et le Pays Basque, la diffraction des parcours entre jeunes aventuriers et jeunes harragas, reconstitution des parcours du Maroc vers la France.

Jour 3 :
Évaluer l'âge : enjeux pratiques et éthiques : Construire et déconstruire la minorité, réflexions sur les représentations autour de la minorité et de l'enfance, définitions sociologiques, historiques et juridiques de la minorité, mises en récit juvéniles et compréhension des enjeux relatives à l'évaluation

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation : Evaluation de début de formation et évaluation de fin de formation via le logiciel Kahoot ou via un formulaire papier.

*Document édité par l'Institut du CDEF de la Gironde, prestataire de formation, enregistré sous le numéro **75331284233**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Article L6352-12 du code du travail. Contact : CDEF-INSTITUT@gironde.fr*

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre
de la catégorie d'action suivante :
ACTION DE FORMATION

L'institut du centre départemental de l'enfance et de la famille

Gironde
LE DÉPARTEMENT